

Concertation sur l'avenir de la Cupidonne

Depuis de nombreuses années, le site de la Cupidonne, parcelle de 8000 m² au coeur historique du village, est concerné par un projet d'urbanisation, aujourd'hui obsolète.

Dans la suite des engagements pris par l'équipe municipale, il est proposé d'engager avec les habitants une concertation locale afin de définir les contours d'un futur projet d'aménagement.



Le site de la Cupidonne est historiquement un ensemble de pâtures, jardins et vergers traversé par une sente dite « de la Cupidonne ». L'usage de ces pâtures et jardins ayant été délaissé au fil du temps, la commune a imaginé, au tournant des années 2000, y développer un projet immobilier. Ce qui a été traduit dans le Plan Local d'Urbanisme de 2005 par la définition d'une opération d'aménagement programmée sur le site. Cependant, principalement en raison des difficultés à trouver les financements nécessaires à la réalisation des voiries et réseaux divers (VRD), l'opération n'a été réalisée.

Avec le temps, le site n'étant accessible que par une sente d'environ un mètre de large, la nature a repris ses droits et la zone est devenue difficile à entretenir.

C'est pourquoi un portail a été percé au niveau du 46 Grande Rue au printemps 2021. Il permet un accès plus pratique, en particulier pour des engins mécanisés, ce qui va faciliter l'entretien de l'endroit. Une première opération de défrichage a été entreprise en préservant les arbres de haute tige présents sur la zone. Des travaux complémentaires de nettoyage et d'évacuation sont encore nécessaires. Pour des raisons budgétaires, ils sont planifiés pour 2022.

Les travaux effectués ont remis en lumière le potentiel du site et relancé la réflexion de la mairie sur son devenir. Les projets précédents étant obsolètes, conformément à ses engagements électoraux l'équipe municipale a décidé d'engager une concertation visant à recueillir les attentes des riverains et des habitants de la commune sur l'avenir du site. Pour mener cette concertation ouverte et transparente, la mairie a décidé de faire appel à un conseil extérieur, en l'occurrence le CAUE 95 et son partenaire le CUADD.

Le CAUE du Val d'Oise, mis en place par le Conseil général en 1978, est une association à but non lucratif qui exerce une mission de service public. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme ou d'environnement.

La prestation du CAUE 95 portant sur l'organisation de cette concertation a été formalisée par la signature d'une convention avec la commune.

Cette convention liste également les grandes étapes de la concertation.

Etape 1 : Atelier d'échange avec les riverains de la Cupidonne
18 septembre 2021 - Château de Boisemont

Etape 2 : Atelier d'échange étendu à l'ensemble des habitants de la commune
15 octobre 2021 - Château de Boisemont

Etape 3 : Test des possibles
Novembre / décembre 2021

Etape 4 : Restitution à l'ensemble des habitants

Janvier / février 2022

Les deux premières étapes se sont déroulées selon le même format :

- Présentation de la démarche
- Rappel par le CAUE 95 de l'historique du site (carnet papier distribué aux participants)
- Trois ateliers tournants :
 - Si la Cupidonne devenait un espace public, comment devrait-il être ?
 - Si la Cupidonne devenait un équipement public, quelle serait sa fonction ?
 - Si la Cupidonne devenait un projet de construction de logements, comment le construire ?
- Restitution des contributions des 3 ateliers.

Les comptes-rendus complets des sessions seront publiés sur cette page au fur et à mesure de leur disponibilité.

Les habitants seront prévenus via le Flash Info sur le lieu et la date des étapes suivantes.

Documents

[Convention signée avec le CAUE 95](#)

[Compte-rendu atelier du 18 septembre](#)

[Compte-rendu atelier du 15 octobre](#)

Liens utiles

[Dossier - CAUE95 - Concertation La Cupidonne](#)